



Saint-Médard-en-Jalles

Ma ville famille
www.saint-medard-en-jalles.fr

Mairie de Saint-Médard-en-Jalles
Place de l'Hôtel-de-Ville - CS 60022
33167 Saint-Médard-en-Jalles cedex
Tél. : 05 56 57 40 40 / Fax : 05 56 57 40 96

Service : Direction de l'Éducation

Affaire suivie par : Pascal Piqué

Tél. : 05 56 57 40 59

E-mail : education@saint-medard-en-jalles.fr

Aux directeurs des écoles,

Aux représentants des parents d'élèves
de Saint-Médard-en-Jalles

Saint-Médard-en-Jalles, le 05 mars 2015

Objet : Pont de l'Ascension

Madame, Monsieur,

Les écoles publiques seront fermées le vendredi 15 mai 2015, à l'occasion du pont de l'Ascension. Cette journée sera remplacée par deux demi-journées les mercredis 8 avril et 6 mai 2015.

Sur ces deux mercredis, les écoles fonctionneront selon les horaires d'un jour normal de classe (le vendredi par exemple).

Le service de restauration fonctionnera normalement.

En ce qui concerne les Claté, il a été décidé d'organiser l'accueil des enfants comme un vendredi, c'est à dire de ne pas proposer d'ateliers TAP sur ces deux après-midis.

Pour autant, la facturation en accueil périscolaire n'interviendra qu'à partir de 16h45. Le temps TAP est donc gratuit pour ces deux après-midis.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Corinne Le Moller,
Adjointe au Maire déléguée aux Écoles,
à la vie scolaire et périscolaire